



## Coronavirus : dispositions particulières pour l'usage de la salle de lecture

### Mesures exceptionnelles en vigueur dès le 13 septembre 2021 :

- Les chercheurs et chercheuses doivent présenter un **passé sanitaire Covid valable**.
- Toute visite doit être annoncée par [courriel](#) ou téléphone (+41 (0)32 466 32 43). Les dates auxquelles il est possible de venir travailler en salle de lecture sont déterminées d'entente avec les archivistes des AAEB. Le calendrier est géré par M. Bregnard, archiviste et responsable de la salle de lecture, en fonction du nombre des personnes annoncées.
- Autant que possible, les chercheurs et chercheuses préparent leur visite à l'avance afin de limiter les interactions directes en salle de lecture avec le personnel. Le personnel est à disposition pour donner les orientations nécessaires par courriel ou par téléphone.
- Autant que possible, les chercheurs et chercheuses communiquent par courriel, avant leur visite, les cotes des documents qu'ils ou elles veulent consulter.
- Les chercheurs et chercheuses doivent se laver les mains avant d'entrer dans la salle de lecture.
- Les chercheurs et chercheuses s'installent dans la salle de lecture à la place qui leur sera attribuée par le personnel.
- Les fiches d'inscription et le registre de consultation seront remplis comme d'ordinaire; la mention des séances de travail (matin / après-midi) est réintroduite sur la fiche mensuelle.
- Des gants et des masques sont mis à disposition des personnes admises en salle de lecture, si elles le souhaitent.

### Groupes

- Les visites de groupe sont possibles, moyennant certaines restrictions (prendre contact avec le conservateur [jean-claude.rebetez@aaeb.ch](mailto:jean-claude.rebetez@aaeb.ch)).

Porrentruy, le 13 septembre 2021